Image not found or type unknown

Redevance d'archéologie préventive et taxe d'aménagement

Par **aulerie**, le **22/03/2016** à **15:09**

bonjour,
Nous avons acheté une maison, dans un lotissement, en vente sur plan en 2014 elle nous a été livrée en juillet dernier.
Ce mois-ci nous venons de recevoir un document du promoteur immobilier nous demandons de régler la taxe d'aménagement et la redevance d'archéologie préventive.
Cela n'avait jamais été évoqué avant je voulais donc savoir si c'est bien à nous de rembourser ces sommes?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés